Plan de gestion du risque inondation (PGRI)



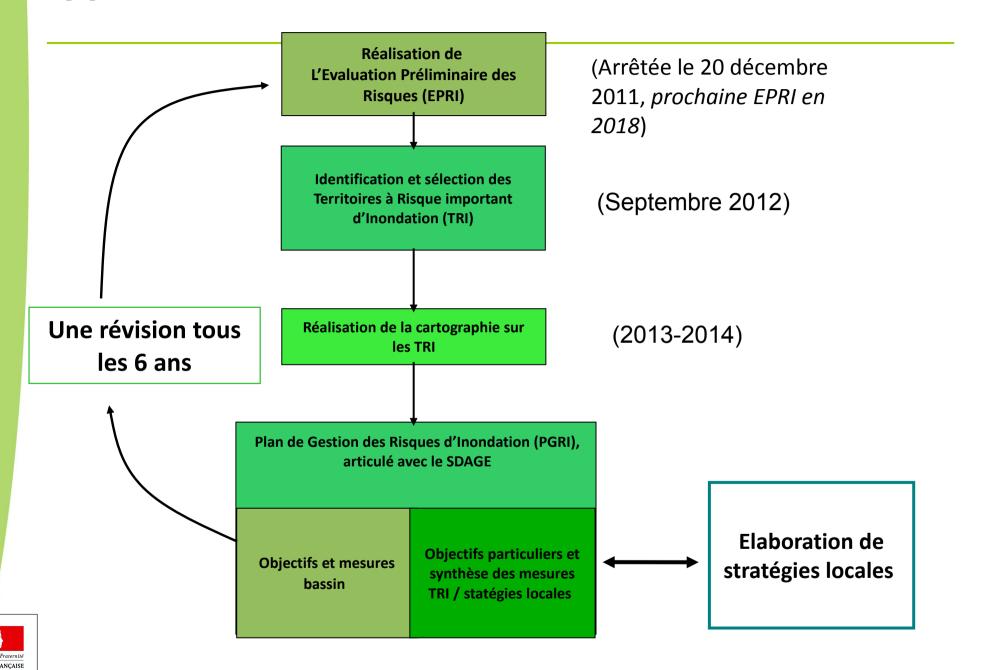
10 décembre 2014

Cité de la mer -Cherbourg

Mélissa Delavie



Rappel du contexte : la Directive inondation



Le PGRI Seine-Normandie 2016-2021

Les bases d'élaboration

La stratégie nationale de gestion du risque inondation

Approuvée en octobre 2014

Constats de l'EPRI :

- + de 25 % de la population du bassin en ZI
- Près de 200 000 habitants soumis au risque de submersion
- 3 millions d'emplois potentiellement impactés par le risque inondation
- Patrimoine culturel et naturel important pouvant être impacté

Une diversité d'aléas :

- Inondations par débordement de cours d'eau
- Phénomènes de ruissellement
- Inondations par submersion marine
- Remontée de nappes



Le PGRI Seine-Normandie 2016-2021

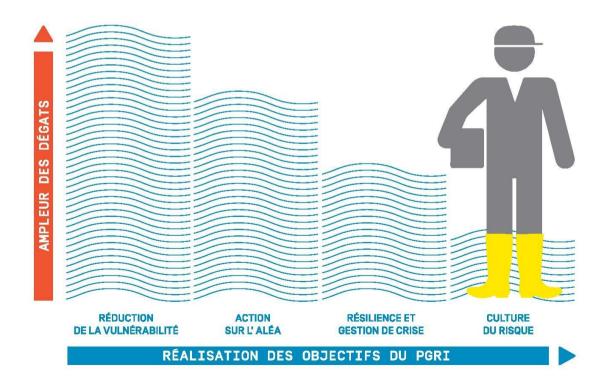
Les objectifs

Objectif de la DI:

Réduire les conséquences des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'économie

Qu'apporte le PGRI?

Fixer un cadre aux politiques locales de gestion du risque inondation pour 6 ans







Contenu du document

- Diagnostic (en complément de l'EPRI)
 - Contexte, portée juridique
 - Enjeux à l'échelle du bassin
 - Bilan des politiques publiques en matière d'inondation
 - Stratégie du PGRI Seine-Normandie
- Objectifs du bassin et dispositions
- Premiers éléments sur les stratégies locales

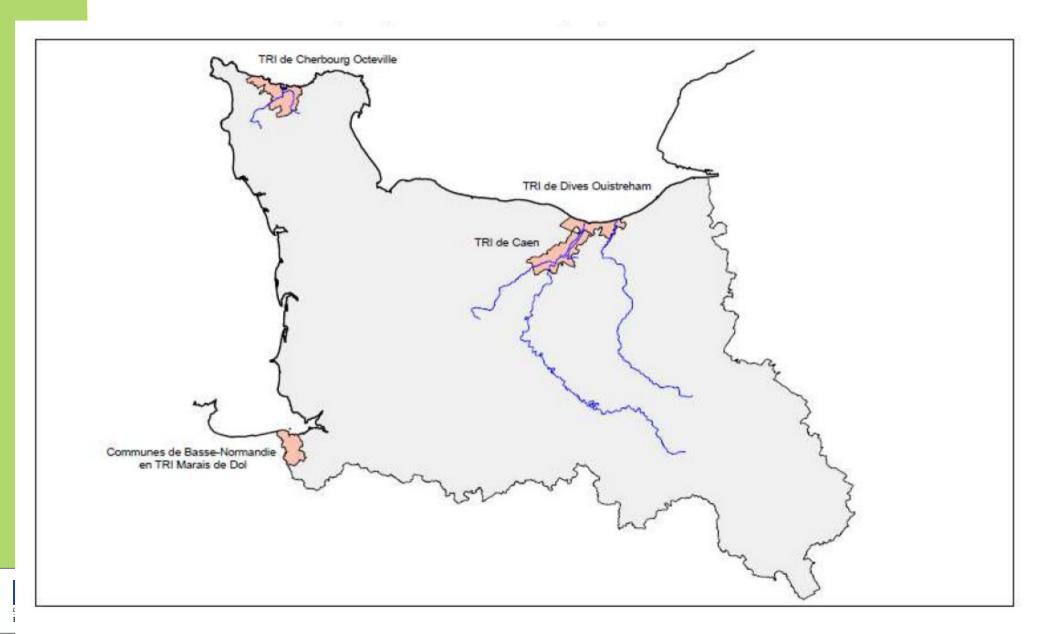


Nature des dispositions

- Des dispositions spécifiques aux TRI et aux stratégies locales
- Des dispositions générales, s'appliquant à tout le bassin
- Des dispositions communes avec le SDAGE



Rappel : les TRI en Basse-Normandie



Articulation SDAGE - PGRI - PAMM

- Des domaines communs SDAGE/PGRI/PAMM
 - Préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau
 - Entretien des cours d'eau
 - Maîtrise des ruissellements / érosion
 - Gouvernance à l'échelle des bassins versants

Un objectif commun : renforcer les synergies locales

- entre gestion des inondations et gestion des milieux aquatiques
- et leurs complémentarités avec l'aménagement du territoire



Les 4 grands objectifs du PGRI

Réduire la vulnérabilité des territoires

- Évaluer notre vulnérabilité
 - À l'échelle des bâtiments, des territoires, etc.
- Limiter l'impact des projets sur l'écoulement des crues

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

- Préservation du fonctionnement naturel du cours d'eau, des ZH, ZEC, etc.
- Mettre en place des stratégies globales de gestion des phénomènes



Objectif 1 : Réduire la vulnérabilité des territoires

- Évaluer notre vulnérabilité
 - Définir ou améliorer des outils pour l'évaluation de la vulnérabilité
 - Faire des diagnostics à l'échelle de bâtiments, d'activités économiques, de territoires
- Renforcer et partager la connaissance sur la vulnérabilité des territoires
- Limiter l'impact des projets sur l'écoulement des crues



Objectif 2 : Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

- Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau, des ZH, ZEC, etc.
- Concilier restauration des cours d'eau et prévention des crues
- Mettre en place des stratégies globales de gestion des phénomènes
- Favoriser des approches intégrées de gestion du risque d'inondation

• Dispositions spécifiques aux aléas submersion marine et ruissellement



Les 4 grands objectifs du PGRI

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires

- Travailler sur la cohérence des dispositifs de gestion de crise
- Limiter l'augmentation des enjeux exposés aux inondations

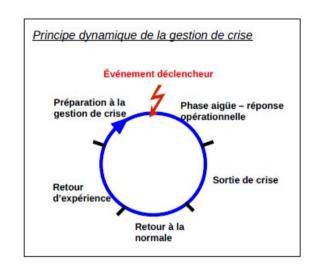
Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

- Le risque zéro n'existe pas
- Développement des outils de communication sur le risque inondation
- Plusieurs publics visés : élus, aménageurs, acteurs économiques, gestionnaires de réseaux, grand public



Objectif 3 : Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires

- Anticiper les différentes étapes de la crise
- Travailler sur la cohérence des dispositifs de gestion de crise



- Favoriser la mise en place de retours d'expérience
- Capitaliser des données sur les enjeux
- Objectif d'amélioration de la résilience des territoires



Objectif 4 : Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

- Développer des outils et des actions de sensibilisation et d'information auprès :
 - Des élus
 - Des citoyens
 - Des acteurs économiques
 - Des aménageurs
 - Des gestionnaires de réseaux
 - Du grand public
 - Etc.
- Affirmer les liens et la cohérence entre SAGE et gestion du risque inondation





Les premiers éléments sur les stratégies locales

- Éléments de présentation de chaque TRI
- Périmètre de la stratégie locale lorsqu'il est identifié (au minimum celui du TRI)

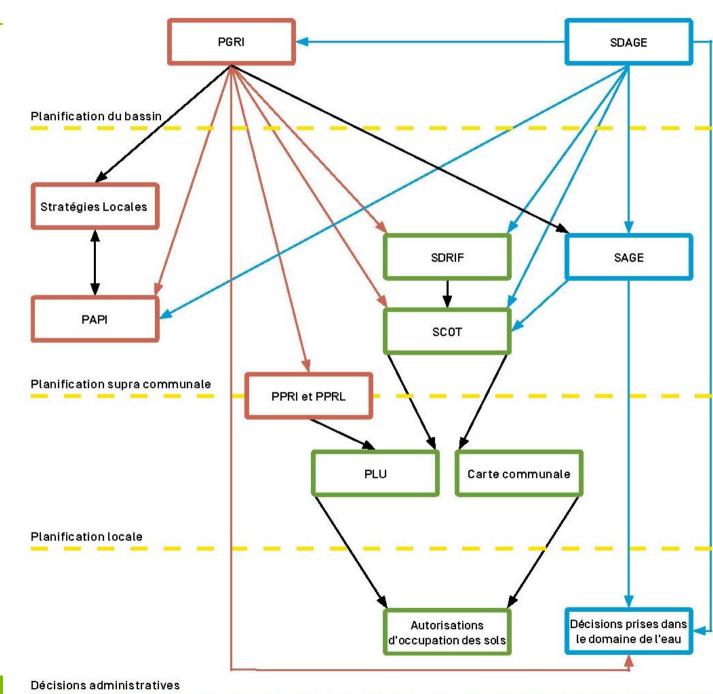
Objectif : travailler à des échelles pertinentes du point de vue de l'aléa et des dynamiques locales existantes

Principaux objectifs de la stratégie locale

Ils reprennent et déclinent les 4 objectifs du PGRI



La portée du document



Relations de compatibilité avec le PGRI
Relations de compatibilité avec le SDAGE et les SAGE

Autres relations



PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Calendrier

- Depuis septembre 2013 : élaboration du document
- 19 décembre-18 juin : consultation du public et des parties prenantes
- Juillet-décembre 2015 : prise en compte des avis
- Fin 2015 : approbation du document
- 2016-2021 : mise en œuvre et suivi
- 2021 : évaluation et révision du PGRI pour le 2^e cycle DI



Merci de votre attention

